

Une belle fête

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 26

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ARMOIRIES COMMUNALES



BIOLEY-MAGNOUX a un écusson bleu chargé d'un chevron ondulé d'or et accompagné de trois feuilles de bouleau (biolle en patois) d'argent, deux dans les angles supérieurs de l'écusson, la troisième entre les jambes du chevron. Le chevron d'or et le fond bleu sont les armoiries des seigneurs de Biolley-Magnoux auxquelles ont été ajoutées les feuilles de bouleau.



SAINT-LIVRES près d'Aubonne s'est donné un écusson d'or sur lequel figurent deux rameaux de sapin en sautoir « fruités » chacun d'eux de deux pives, deux à la partie supérieure des rameaux et deux à leur base, une cinquième pive se trouve au croisement des rameaux, les pives sont rouges. Ces rameaux rappellent les belles forêts de cette commune.



VUGELLES-LA-MOTHE a admis en 1925 un écu aux armes des seigneurs de Champvent, soit un champ divisé en six bandes verticales alternativement blanches et bleues, sur ce fond une chouette au naturel se dresse sur la moitié inférieure d'une roue de moulin d'or. La chouette rappelle le sobriquet des habitants de Vugelles et la demi roue qu'il existait jadis un moulin important dans la contrée.



VUITEBOEUF a choisi un écusson d'argent traversé horizontalement en son milieu par une bande ondulée bleue qui symbolise la rivière, l'Arnon. Au-dessus de cette bande, trois roues de moulins noirs rappellent que cette rivière faisait mouvoir de nombreux moulins. En dessous de la bande ondulée, une église grise avec son clocher, les deux recouverts de toitures rouges, remémorent que Vuiteboeuf fut jadis une paroissiale avec une église aujourd'hui démolie dont il ne reste que la tour du clocher.



ON AGAFFARE

TUBYET, quemet lè dzein lâ desant, on pouâve pas dere que medzive quemet on pudzin. N'avâi jamé su cein que l'îre qu'on croûio appétit et medzive tot cein que sè presentâve. « Tot fâ panse medâi que l'eintre », que dit lo revî dâi vilhio. L'arâi pu dere quemet l'autro :

— Dépâtsein-no de fère lè dhi z'hâore, po pouâi dinâ bin adrâi devant lo banquiet de l'abayi que sè fâ à midzo!

Tubyet étâi dan on agaffâre.

Cein lâi arrevâve, dâi iadzo que lâi avâi, de

restâ on bocon pè lo cabaret avoué quauque z'ami à djuvî à clli yasse. Et po fini la veilla, fâsant on petit fricot devant de s'allâ droumi : de clliâo pesson que mettânt à fermeintâ tsau quatre, tsau cin, tsau six, dein dâi boîte de fé blian, et que lâi diant dâi sardine.

Avoué on bon taillon de pan, dâo fremâdzo cein vo cote lè coute po la né. Lè trâi z'ami à Tubyet n'étânt pas tant ruppâre et l'étâi bin Tubyet qu'avancive lo mé. L'étâi de clliâo coo que l'ant hiretâ de lâo père de medzi vito et de lâo mère de medzi grand'temps.

Sta veillâ que vo dyo, Tubyet sè redzoive de medzi clliâo pesson, câ sè peinsâve que lâi avâi à l'ottô dein lo catsplliat dâo fornet dâo pâilo on bon bet d'atriau que la fenna, du lo dinâ, lâi avâi reduit po son soupâ. Ein peinsent à clli frecachon, cein lâi baillive de l'appétit et lè sardine vavânt chaleu.

Dan, quand l'eût étâ bin repaïssu, ie dit dinse à sè camerand :

— Sti coup, m'ein vé. Lè z'atriau m'atteindant à l'ottô.

L'arreve à sa carrâie quasu la miné. Po ne pas reveilli sa fenna que l'étâi tota carcanna stâo dzo po cein que l'avâi on bagô. — lo long bagô quemet diant lè mâidzo —, va tot pllian vè lo catsplliat, à novyion, eimpougne à tâton l'atriau avoué lè quatre dâi et lo pâodzo et sè met à lo rûpa dinse.

Avoué dâi deint quemet stausse à Tubyet, l'affère n'a pas dourâ graneten. Tè degoursive la pelefre de l'atriau que l'étâi tot parâi on bocon dura et pu... l'attaqua n'a pas bargagni grand'temps. Et têt à étâ reduit et à novyion.

Quand la zu tot rupâ, sè devîte et sè bete âo lhi de coute sa fenna et sè met à ronfliâ.

Tot d'on coup, sa fenna, que l'avâi adî sa rita que lâi fâcâi mau, sè relâive et va fouguenatsî vè lo catsplliat avoué la clliêre.

— A-to soupâ, Simèyon, que crie à son hommo ?

Simèyon l'étâi lo nom po l'ottô à Tubyet.

— Oi, que repond.

— Qu'a-to medzi ?

— L'atriau !

— Quemet l'atriau ? L'è quie tot eintyè !

— Quemet voudrâi-to que lâi fusse du que l'è medzi ? que repond Tubyet.

— Tè dyo que l'atriau l'è quie, et pu l'è bon. Mâ ! mâ ! mâ ! mâ ! desâi la fenna, sebaya cein que l'a medzi ?

Et tsertive dein lo catsplliat avoué sa clliêre.

— T'i on galé ! que bramâve oncora la Tubyetta. T'einlèvâ se n'a pas medzi...

— Quie ?

— Mon cataplîâmo de farna de lin que l'avé met retsâodâ dein lo catsplliat po mon long bagô. Bâogro d'eimpliâtro ! Marc à Louis.

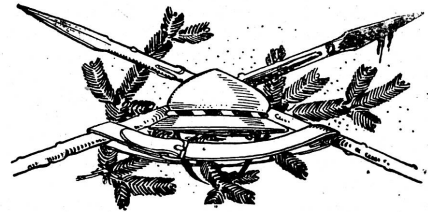
Païement en nature. — Dans un petit village assez isolé, le médecin avait pris l'habitude d'être payé par les fermiers avec le produit de leurs poulaillers et de leurs jardins.

Un jeune docteur étant venu remplacer son vieux collègue, envoya à plusieurs reprises sa note au mari d'une de ses patientes qui lui devait plusieurs centaines de francs.

— Monsieur le docteur, dit le débiteur, je voudrais m'acquitter sans argent. Voulez-vous vous contenter de ce qu'il y a dans mon potager ?

— Certainement, mon ami. Que cultivez-vous ?

— Des courges, monsieur le docteur !



UNE BELLE FÊTE

MARDI, à Morat, on a célébré le 450^e anniversaire de la victoire des Suisses sur Charles-le-Téméraire. Ce fut très impressionnant. On était accouru de toutes les parties de la Confédération et tous les cantons, à l'exception d'un seul, empêché, étaient officiellement représentés par des délégations de leurs autorités. Il y avait également des délégations, costumées, des cantons dont les troupes avaient prit part à la bataille. Le cortège fort beau, était plus nombreux encore que celui du 400^e anniversaire, en 1876. Il a produit une très profonde impression.

La fête a commencé par une touchante cérémonie sur l'emplacement de l'ossuaire qui, jusqu'en 1798, avait renfermé les os des Bourguignons tués. Un obélisque commémoratif a remplacé l'ossuaire. C'est là que M. M. Haerberlin, président de la Confédération, et Savoy, président du gouvernement fribourgeois, ont prononcé des discours de circonstance remarquables et qui ont été religieusement écoutés.

On a, sottement, à notre avis, soulevé ici la question de savoir s'il convenait que les Vaudois, dont la majorité se trouvait, au moment de la bataille dans l'armée de Charles-le-Téméraire, devaient se rendre à Morat. Quelle question! Les Vaudois sont Suisses avant tout et c'est l'anniversaire d'une victoire suisse que l'on a célébré mardi à Morat. Or, les Vaudois y avaient leur place toute marquée. Une abstention de leur part ne se serait pas expliquée. Même, elle eût été coupable. Aussi bien, pareille idée n'a-t-elle été l'expression des sentiments que d'une infime minorité.

La fête de l'autre jour éveille le souvenir de celle de 1876, qui, elle aussi, avait attiré foule de spectateurs, venus de toutes les parties du pays. En ce temps, la ligne de la Broye n'existait pas encore et l'on ignorait les autos. Beaucoup de Lausannois se rendirent à Morat sur tous les véhicules qu'ils purent se procurer. D'autres partirent la veille, à pied, et couchèrent en route, divisant ainsi en deux étapes la longueur du chemin. N'était-ce pas là un éloquent témoignage de leur patriotisme. On ne se demandait pas, alors, si les Vaudois devaient aller à Morat. Ils y allèrent nombreux.

Car de pareilles fêtes, qui ont entre autres avantages celui d'échapper à la banalité des manifestations qui se renouvellent souvent, sont salutaires, partant nécessaires. Elles raffermissent et raniment l'esprit patriotique, parfois sujet, par le temps qui court, à de légers mais regrettables fléchissements. Nous ne pouvons prendre que de bons exemples dans l'histoire de nos aïeux. Ne négligeons donc pas les occasions qui nous en sont offertes.

Comme l'a dit, dans son discours, le président de la Confédération :

« Voilà ce qu'ont fait nos pères. Ils ont droit à notre reconnaissance : à eux, l'honneur ; à eux, la gloire ! Pour nous, nous avons le droit d'être fiers d'eux ; mais, ce droit, nous ne l'avons qu'autant que nous nous montrons dignes d'eux ! » J. M.

IL Y A CENT ANS

M Delapraz se propose d'ouvrir pour le 1er novembre une classe dans la soirée, de 6 à 7. En outre, il recevra des jeunes filles auxquelles il enseignera l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, etc., et l'heure de 7 à 8 donnée aux jeunes garçon pour les mêmes parties que ci-dessus. De plus, il y joindra l'allemand pour les personnes qui le désirent. S'adresser à lui-même, Mercerie 6.

M. Beutler, chef d'orchestre et directeur de la société de musique de cette ville, a l'honneur d'informer le public qu'il donnera un concert vocal et instrumental à son bénéfice vendredi prochain 7 octobre dans la salle de l'Hôtel de ville. La protection active que les amateurs de la société veulent bien lui accorder lui donnent l'assurance que ce concert sera aussi favorablement accueilli que les précédents. On pourra se procurer des billets à l'entrée. Le prix est de 15 batz.

Le sieur David Cottier donne avis qu'il arrivera cette semaine du Pays-d'Enhaut avec son troupeau de vaches fraîches ou prêtes à véler, et qu'il le placera dans un pré à Montriond, au bord du chemin d'Ouchy, et près du cimetière.

Il détaillera aussi par pièces, à la Douane, un tonneau de fromage tout gras.

Perdu depuis Martheray jusque sur St-François un panier couvert contenant un pantalon bleu, une jupe blanche, un mouchoir de poche et un essuie-main. Prière de le rendre, No 12, rue de l'Halle, 1er étage.

La Patrie Suisse. — Le dernier numéro de la « Patrie suisse » est essentiellement consacré aux grandes actualités de la quinzaine : inauguration du bâtiment du Bureau International du Travail, 75e anniversaire de la Musique du Locle, fête cantonale de chant à Sion, Fête des Narcisses, championnat suisse de golf, inauguration du IIIe Salon de l'Automobile. On y trouve d'excellents portraits de G. Anastasi, récemment décédé, du nouveau conseiller d'Etat bernois, M. Fritz Joss, de M. Will, le directeur démissionnaire des Forces Motrices bernoises. — L'alpinisme y est représenté par une belle vue du Rothorn de Zinal. T. R.

UNE SERIEUSE ALERTE

SUR la trame des jours apparaissent, avec plus ou moins de relief, des ombres et des clartés. L'innombrable variété des individus pourrait se diviser en deux catégories : ceux dont les regards s'hypnotisent sur les points de nuit et ceux qui s'attachent de préférence à suivre les reflets de la lumière.

Je suis de ces derniers. Ma vie aux tournants brusques et aux changeantes atmosphères, j'en efface volontiers les taches sombres en ravivant la teinte claire d'une étape heureuse. Et les souvenirs que je fais revivre avec le plus de facilité, si ce n'est avec le plus de joie, ce sont ceux de mes franches gaietés. Je crois retrouver le rire de ma toute-jeunesse quand, dans leurs spirales renaissantes, je vois bêtes ou gens, emmêlés, s'agiter comme autrefois.

C'est ainsi qu'un simple émoi causé cette nuit par un bruit suspect dans notre basse-cour m'a fait remémorer les phases de l'alerte sérieuse d'une nuit lointaine.

J'étais, en ce temps-là, professeur dans une petite pension. L'immeuble, de peu d'importance était occupé en entier par l'institution. Une petite cour l'entourait, qu'une tonnelle de vigne vierge, deux acacias et un tilleul faisaient pompeusement dénommer « le jardin ». Dans ce jardin, sous l'escalier du perron, se trouvait la niche de Black, le préposé à la garde de la maison. C'était vraiment là une mission bien grave pour un chien qui ne l'était guère. Il avait à peine huit mois et ne songeait qu'à jouer — un peu brutalement — avec les élèves, qu'il faisait tomber dans ses gambades folles, dont il déchirait les tabliers, entamait les mollets. Aussi avait-on

fini par limiter aux heures de la nuit son rôle de gardien. On le tenait enfermé à la cuisine pendant la journée. Quand, le soir, on le relâchait, il était fou. Quelles galopades ! Quels tourbillons dans la cour ! Une trombe, un cyclone ! Ah ! l'élève qui oubliait bérêt ou mouchoir pouvait le chercher le lendemain. Les dents de Black se dédamaient de leur repos forcé de toute une longue journée.

Je le vois encore venir, un soir, m'apporter triomphalement une robe-miniature d'où pendait un bras tout mordillé. Le complément de ce trophée gisait au pied d'un arbre : une poupée de carton-pâte seule gardait une vague apparence avec ce qu'elle avait été. La correction donnée à Black ne rendit pas sa vie de poupée à la pauvre figurine, pas plus qu'elle n'empêcha semblable meurtre d'être perpétré dans la suite à deux ou trois reprises, par la bête incurablement cannibale.

Donc, ce tombeur d'enfants, ce déchiqueteur de poupées prenait la garde à la nuit tombante. Quel zèle il y apportait ! Pas un chat ne passait sur le mur de clôture, pas un chien ne s'arrêtait près de la porte, sans qu'il donnât de la voix inégalement. Par contre, les passants l'intéressaient peu. Il est fort probable que le moindre appât jeté du dehors lui eût fait totalement oublier son rôle de gardien. Car il était très gourmand, vorace serait mieux dire, vorace comme sont tous les jeunes chiens.

Pour ma part, très sceptique sur ses qualités de défenseur, je ne pouvais m'empêcher de l'aimer autant qu'on aime les jeunes chiens très exubérants et très encombrants, mais parfois si amusants !

Ne devais-je pas, d'ailleurs, à Black de jouir, presque chaque soir, d'une petite séance qui m'égayait fort ?... Entre dix et onze heures, Mme la directrice et son mari, M. Doucet, montaient se coucher. Je les entendais très bien, car nos chambres étaient contiguës.

Ils avaient eu à peine le temps de se dévêtir que Black jappait, à faire croire qu'une bande armée préparait le siège de l'institution.

Un claquement de volets, un court silence — le temps nécessaire à deux yeux pour percer l'ombre — et une voix hésitante, celle de M. Doucet, disait :

— Black, tais-toi !

Mais la désobéissance du chien égalait la poltronnerie du maître. Et chaque fois, malgré ses appréhensions, M. Doucet devait descendre. Au retour près de sa tremblante épouse, deux versions se partageaient l'honneur du rassurant, petit discours qui venait clore la séance :

— Un chat ne voulait pas descendre du mur.

Ou :

— Cet imbécile de Black devait japper à la lueur.

Et c'était par allusion à ces petits intermédiaires nocturnes que Mme la directrice disait :

— Vous comprenez, avec un chien, nous sommes plus tranquilles !

Je n'en doutais pas. D'ailleurs, je me serais bien gardé de la contredire. Je vivais des minutes trop palpitantes quand, par l'interstice de ma porte, je voyais M. Doucet descendre — avec quelles précautions ! — bannière au vent.

— Ah ! comme on rit, parfois, seul derrière une porte !

Mais, un soir, ce fut plus grave. C'était le 30 mai. Les comptes de fin de mois avaient retardé M. et Mme Doucet. J'allais m'endormir lorsqu'ils montèrent. Dans mon demi-sommeil, j'eus le même sourire que chaque soir, à les entendre condamner leur chambre au moyen d'une chaîne de sûreté, et le même mot :

— Froussards !

Mais voilà que des aboiements furieux me tirent de ma somnolence. Ce doit être sérieux, cette-fois-ci. Black me semble avoir flairé quelque danger réel. Comme à chaque alerte, j'entends la voix peu rassurée dire à plusieurs reprises :

— Black, tais-toi !

Je sens, fixes terriblement, quatre yeux, que dis-je ! six yeux — les leurs et les miens — essayer de percer le mystère de la nuit. Mais rien

que l'ombre et que les aboiements de plus en plus furieux d'un Black possédé, qui va de sa niche à la porte du perron, pour redescendre aussitôt en proie à une agitation extraordinaire.

Après combien de trajets, après combien d'appels du chien haletant, la chaîne de sûreté retombe-t-elle le long de la porte voisine ? Je ne sais car dans mon anxiété croissante, je perds la notion du temps et des choses. Qui donc se trouve devant la niche de Black pour qu'il ne se décide pas à y entrer paisiblement ? Qu'y a-t-il dans la cour pour l'alerter à ce point ?

Comme dans un rêve, un cauchemar plutôt, j'entends M. Doucet descendre l'escalier avec précaution, avec plus de précautions encore ouvrant la porte, je vois le chien fêter son maître, je le vois retourner en trois bonds à sa niche, faire mine d'y entrer, mais s'immobiliser devant, et aboyant avec moins de force mais plus d'insistance. Je vois M. Doucet descendre lentement les marches du perron, aller vers Black qui, tous jours aboyant, attend son maître, face au danger. J'entends la voix angoissée de Mme la directrice dire :

— Attention, Louis !

Je tremble aussi. M. Doucet vient de disparaître dans l'excavation qui, sous le perron, sert d'abri à notre gardien. Quand il en sort, tirant par l'oreille l'intrus, je tremble plus fort encore mais c'est d'un fou-rire qui ne veut plus s'arrêter.

Le lendemain matin, il ne fallut rien de moins que mes forces réunies à celles de Mme Doucet pour maintenir Black, quand il dut réintégrer son poste de jour, la cuisine.

Une rage terrible l'avait repris. Car on y avait remis l'objet de sa colère de la nuit et de nombreuses terreurs : un cheval de bois. F. H.

Au laboratoire. — Le professeur, s'adressant à ses fils Calino :

— Dans un engin explosif, qu'est-ce qui part tout d'abord ?

Calino, avec assurance :

— Celui qui l'a déposé.

Toujours plus fort. — Le Marseillais Montebello est un chasseur émérite : il parle d'un soir d'orage d'orage méridional — où il était à l'affût :

— Oh ! mon bon ! quel vent !... Moi, malgré un force herculéenne, il m'enlevait, troun de l'air ! Qu'est-ce que je fais, alors ? Je me cramponne à un banc. Le vent enlève le banc ! Je me cramponne une grille, le vent enlève la grille ! Je me cramponne à un arbre...

— Le vent enlève l'arbre !

— Eh ! non, bagasse !... Je le retiens !

LETRE DE LA MI-JUIN

UN collaborateur du *Conteur Vaudois* dans son article du 22 mai écoulé « Les Suisses à l'honneur » revendique pour les Vaudois, le droit, sans arrière-pensée de premier rang parmi les Confédérés qui ont été et sont à l'honneur.

L'histoire suisse est un long récit de lutte vers la liberté ; elle est faite d'exploits héroïques de braves connus et inconnus. Ce petit pays qu'est la Suisse, s'est fait, lui aussi, de ces exploits, du courage hardi, de l'intrépide et tenace persévérance de ses peuples frustes.

Les Vaudois, comme les autres Confédérés ont contribué à honorer le drapeau des soldats suisses au service étranger dont la devise est « Honneur et fidélité ».

Dans son livre remarquable, consacré au service étranger, le capitaine de Vallière déplore l'existence de ces Suisses. Il n'est pas jusqu'aux enfants du Pays de Vaud qui n'ont illustré le pays par leur attachement à leur patrie, allant jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous voyons un Vaudois, François-Noël Crousaz, de Lausanne, simple enseigne au service étranger, à la bataille de Malplaquet en 1709. Il avait 13 ans. Tous les officiers de son régiment étaient tués ou blessés ; il se trouva seul et le dernier pour en prendre le commandement. Par son courage et son habileté, il ramena le régiment au camp dans le meilleur ordre, malgré les pertes essuyées.

Qui ne connaît l'histoire du petit tambour